M. de Baudry d'Asson lit une déclaration dans laquelle il proteste contre la politique générale du gouvernement.

M. de Lanjuinais lit, au nom de ses collègues de la droite, une autre déclaration dans laquelle il constate que les dépenses augmentent d'année en année par suite de l'imprévoyance du gouvernement et de l'impuissance de la Chambre. Il estime que la politique financière suivie mène la France à la ruine.

L'orateur et ses amis ne voteront pas le budget.

M. Caillaux répond que les dépenses, loin d'augmenter, diminuent. Le gouvernement a le sentiment de son devoir en améliorant la situation financière du pays.

DÉCLARATION DE DEJEANTE

Dejeante lit une déclaration au nom de ses amis socialistes. Il se plaint que les impôts pèsent plus lourdement sur les épaules des travailleurs que sur celles de la bourgeoisie.

Dejeante dit que les réformes promises sont toujours vainement attendues par la démocratie travailleuse.

« Les prêtres et les moines, dit-il, continuent sourdement leur travail de taupes; ils creusent dans le budget des trous énormes pour enrichir leurs œuvres internationales... Le système financier actuel mène la France à la banqueroute (Bruit).

Mes amis et moi poursuit Dejeante, considèrent que le budget actuel ne contient rien en faveur de la démocratie et qu'il renferme pour les riches, pour l'internationale noire de scandaleux privilèges.

Pour ces raisons nous voterons contre le budget (Applaudissements à l'extrême gauche)

AUTRES DÉCLARATIONS

Le nationaliste Millevoye monte ensuite à la tribune, au milieu des protestations d'une grande partie de la Chambre qui réclame le vote à grands cris.

M. Millevoye reproche au gouvernement d'avoir frappé ses amis. Nous combattrons le gouvernement jusqu'au bout, dit-il, mais nous ne saurions lui refuser le budget ; notre patriotisme le défend.

M. Massabuau apparaît à la tribune salué par des applaudissements et des bravos ironiques auxquels se mêlent des bruits de pupitres et les protestations d'une partie de la Chambre qui réclame le vote.

Le député de l'Aveyron parle de la rente viagère, de la rente consolidée. Il attaque les déclarations de Jules Roche, de Dejeante, pour arriver à cette constatation qu'il n'y a pas de trous dans le budget et que pour cette raison il le votera.

VOTE DE L'ENSEMBLE DU BUDGET

Personne ne demandant plus la parole on passe au vote sur l'ensemble du Budget.

L'ensemble du Budget est adopté par 492 voix contre 34, sur 526 votants.

La reconstruction du Théâtre Français

Le projet de crédit de 400.000 fr. pour la salle des fêtes du ministère de l'intérieur est adopté.

La Chambre discute ensuite le projet de crédit de 2.200.000 fr. pour la reconstruction du Théâtre-Français.

M. Stanislas Ferrand développe un amendement tendant à mettre au concours la reconstruction de ce monument.

L'orateur réclame, en outre, l'isolement du théâtre.

M. Dujardin-Beaumetz répond que l'isolement est impossible et que les concours n'ont pas donné jusqu'ici de bons résultats.

Vaillant demande que tous les matériaux soient ignifuges et que des dégagements d'un facile accès soient aménagés.

Le gouvernement et la commission déclarent qu'ils acceptent d'amener ce texte de l'amendement Vaillant dans le projet.

Le crédit est ensuite adopté par 507 voix contre 4.

Le crédit pour le transfert de la Comédie-Française à l'Odéon est voté à l'unanimité.

Les interpellations

L'ordre des travaux de la Chambre

Le Président règle l'ordre du jour pour les prochaines séances.

En tête figurent le projet sur l'armée coloniale, puis le projet sur les chemins de fer à Madagascar. Il appelle ensuite la série des interpellations et en donne lecture par ordre de date.

Sur la demande du président du Conseil, l'interpellation de M. Ferrette sur les Chambres de Commerce de Bruxelles ainsi que celle de M. d'Aulan, sur les décorations du Ministère du Commerce sont fixées à vendredi prochain.

M. Caillaux, ministre des finances, demande à la Chambre de discuter, après la loi sur l'armée coloniale, la loi sur le régime hypothécaire et la loi sur le régime des boissons.

M. Georges Graux demande d'inscrire après la loi sur les bureaux de placement qui viendra aussitôt après la loi sur les chemins de fer de Madagascar, la discussion du rapport de M. Noël sur la proposition de M. Rajon concernant les droits sur les tissus. Il y a une crise industrielle, il importe que la discussion ne soit pas ajournée.

La Chambre inscrit ensuite dans son ordre du jour après les bureaux de placement :

1° Le projet sur les formalités hypothécaires ; 2° Le projet sur les boissons ; 3° Le projet relatif au régime des tissus.

Est également mise à l'ordre du jour la discussion sur la suppression momentanée des droits d'entrée sur les houilles étrangères.

M. Magniaudé rappelle à la Chambre que le 4 novembre dernier elle décida, par 27? voix contre 240, d'accorder l'urgence à sa proposition de loi d'impôt sur le revenu.

Le président fait remarquer que le rapport n'est pas déposé.

M. Magniaudé réplique que si le rapport n'a pas été fait, c'est qu'il a plu au président de la commission de ne pas le fournir depuis quatre mois (Bruits).

M. Rouvier mis en cause fait observer que c'est la Commission elle-même qui a décidé d'attendre le projet du gouvernement.

La discussion se perpétue.

M. Caillaux intervient pour protester de ses bonnes intentions.

Le projet sera déposé très prochainement.

La chambre, dit-il, repoussera la motion de M. Magniaudé qui demande à la Chambre d'inscrire à l'ordre du jour, après l'armée coloniale, la discussion du rapport sur la proposition d'impôt sur le revenu, sous réserve que le rapport sera publié et mis aux voix.

Cette proposition est adoptée après pointage par 240 voix contre 212.

L'interpellation de M. Duquesnay, sur la situation à la Martinique, est fixée au 23 courant.

Entre temps, on repousse une demande de renvoi de la prochaine séance à lundi par 321 voix contre 3 et l'on décide de se réunir demain.

Une interpellation de M. Massabuau est renvoyée à un mois.

La séance est levée à sept heures.

LA GRÈVE DE CARMAUX

L'assassinat d'Imbert

Paris, 19 mars. — Le correspondant spécial de la *Lanterne* lui télégraphie :

Je tiens de bonne source que l'enquête judiciaire qui se poursuit au sujet de la tentative d'assassinat d'Imbert a presque établi non seulement la préméditation du crime, mais encore la complicité de gros personnages réactionnaires de la région.

On saura peut-être enfin à quelles misérables manœuvres la réaction a recours ici pour assurer son succès. On verra aussi que les refus successifs de la Compagnie aux demandes des ouvriers n'ont pas d'autre but que de créer des ennuis au gouvernement.

En tout cas, l'attitude de M. de Solages ne le sert guère en ce moment : toute la population se retourne maintenant contre la mine et son président dont on blâme la coupable intolérance. Si la Compagnie avait accepté les dernières demandes des ouvriers et accordé les 25 centimes d'augmentation aux rouleurs ayant vingt-trois ans, le travail reprenait.

Cette augmentation était pour elle une dépense insignifiante, représentant à peine quinze mille francs par an. Elle ne l'a pas voulu. Elle se croit forte parce qu'elle compte sur l'appui des gros industriels de la région et sur la lassitude des ouvriers.

En quoi elle se trompe : outre que Baudin, s'inspirant des intérêts des ouvriers, organise la résistance, les mineurs vont travailler aux champs. La saison est favorable. Ils peuvent donc attendre que la Compagnie se décide à faire droit à leurs réclamations.

L'état du citoyen Imbert, la malheureuse victime de l'agent patronal Antraygues continue à inspirer de vives inquiétudes,

Le blessé souffre horriblement.

Réponse à la Compagnie

Carmaux, 19 mars. — Le Comité de défense a délibéré pendant trois heures ce matin et quatre heures ce soir sur la dernière lettre de la compagnie et la réponse à y faire.

Les résolutions prises ont été communiquées à l'assemblée générale des mineurs qui les adopta. Le texte n'en sera donné qu'après avoir été transmis à la compagnie.

Baudin, Hamelin et Roche qui assistaient à la première partie de la délibération du comité se retirèrent au moment de la discussion.

Le préfet du Tarn est de retour à Carmaux. Il a eu une longue entrevue avec Baudin et les membres du comité de la grève. Le préfet engagea le comité à prendre le plus tôt possible une résolution ferme, qui mit fin au conflit aussi préjudiciable aux ouvriers qu'à la compagnie.

Les enfants acquittés

Paris, 19 mars. — La commission de législation criminelle a entendu la lecture du rapport de M. Monsservin sur une proposition de M. Mateau relative aux mineurs acquittés.

La proposition a pour objet de confier les enfants acquittés comme ayant agi sans discernement à des maisons d'éducations spéciales, qui ne dépendront pas de l'administration pénitentiaire et seront rattachées à l'Assistance publique.

Le gouvernement sera entendu prochainement par la commission à ce sujet.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

La situation dans l'Orange

Londres, 19 mars. — Lords Roberts est toujours à Bloemfontein, attendant probablement pour marcher sur le Vaal d'avoir terminé la concentration, près de la capitale de l'Orange, de toutes les forces qui occupaient le nord de la colonie du Cap. Cette concentration ne rencontre aucun obstacle, toutes les troupes anglaises au sud de l'Orange ayant traversé ce fleuve et étant déjà reliées avec le général en chef par Springfontein, situé entre le fleuve Orange et Bloemfontein, sur la ligne ferrée qui réunit cette place avec Norval's Pont.

Une dépêche de lord Roberts annonce que ses communications sont désormais libres et régulières avec le Cap et toute la colonie.

Les informations de sources anglaises, qui parviennent de l'Afrique du Sud, continuent à nous entretenir des soumissions aux vainqueurs qui se produiraient sur tous les points de la partie Nord de la colonie du Cap abandonné par les Boers et dans tout le pays d'Orange au sud de Bloemfontein.

L'État d'Orange, d'après les dernières nouvelles, pourrait, dès à présent, être considéré comme s'étant tout à fait détaché de la cause de l'indépendance des Républiques sud-africaines

Cette cause ne resterait plus défendue que par le seul Transvaal. Tout en faisant des réserves convenables au sujet des exagérations des dépêches anglaises, il ne faut pas oublier qu'en ce moment tout le pays au sud de Bloemfontein ne présente plus aucun élément de résistance.

Cette circonstance suffit à expliquer les soumissions par la pression de la force militaire ; mais la soumission volontaire et la défection des Orangistes sont moins certaines.

De Lourenço-Marquez on télégraphie que tout est calme dans l'État d'Orange. Les généraux Joubert et Botha sont arrivés à Kroonstadt, où ils s'entendent avec les présidents Krüger et Steijn sur les nouvelles mesures défensives.

D'après une dépêche de source boer, les Boers qui avaient été dispersés de tous les côtés, depuis l'invasion de l'État Libre, sont occupés actuellement à refaire leur concentration, mais il ne faut s'attendre à un combat sérieux avant une quinzaine de jours.

D'après le correspondant du *Daily Mail* qui accompagne l'armée de lord Roberts, tout le long du chemin de fer, à chaque station entre Bloemfontein et Springfontein, les Boers apportent leurs armes.

Dans la seule journée de vendredi, 2,500 fusils ont été rendus de cette façon.

Chaque homme qui apporte ses armes signe, sous la foi du serment, une déclaration par laquelle il s'engage à ne plus combattre contre le gouvernement britannique pendant la guerre actuelle, à ne donner aucun renseignement sur les mouvements des troupes anglaises, et à rester tranquillement chez lui pendant toute la durée des opérations.

On annonce que la ligne de chemin de fer reliant Bloemfontein à Pretoria a été détruite par les Boers aux environs de Kroonstadt.

Le siège de Mafeking

D'après les dépêches récemment reçues, il semble que les troupes anglaises s'occupent activement de délivrer Mafeking, dont la situation devient de plus en plus critique, malgré l'approche, tous les jours plus accentuée, des détachements de secours.

C'est ainsi qu'on télégraphie du Cap qu'un détachement d'infanterie montée, parti de Kimberley dans la direction de Mafeking, a atteint la localité de Warrenton, située entre ces deux villes. Une autre colonne, partie aussi de Kimberley, a été envoyée dans la direction de Fourteen Streams.

Elle a rencontré les Boers, au nombre de 500, sur la rive Nord du Vaal. Après un engagement avec cette troupe, le détachement, dont la mission n'était qu'une reconnaissance, s'est retiré après avoir eu deux blessés.

D'autre part, une dépêche de Capetown, parle aussi d'un engagement à Fourteen Streams, entre une colonne marchant au secours de Mafeking et les Boers ; ceux-ci auraient été repoussés ; quoique ces deux engagements soient présentés d'une façon différente, il est à croire qu'il s'agit d'une seule et même action.

Une dépêche de Mafeking, signale le départ, dans la direction du Nord, d'un détachement d'une centaine de Boers prélevés sur les troupes d'investissement.

Ils vont probablement renforcer les troupes boers qui cherchent à arrêter la marche du colonel Plumer, lequel, d'après les dépêches précédentes, a atteint Lobatsi, à 70 kilomètres au nord de Mafeking.

La *Daily Chronicle* publie une dépêche en date du 15 mars annonçant que Mafeking était encore, à cette date, entourée d'un cercle de fer.

Entre Kimberley et Mafeking, les troupes de lord Methuen se sont portées sur Warrenton, le 7 mars, où elles sont arrivées à temps pour empêcher les Boers de détruire le pont tournant sur le Vaal et de s'emparer d'un passage sur ce fleuve (Warrenton est une station du chemin de fer du Cap à Buluwayo, sur le Vaal, à 60 kilomètres environ au nord de Kimberley).

La Révolte des Afrikanders

Les affaires de l'Angleterre ne semblent pas très florissantes dans la colonie du Cap. Poussés par les Hollandais du Griqualand, les Afrikanders des districts de Prieska et de Kenhart font cause commune avec leurs amis contre l'oppresseur.

Ils construisent des routes avec l'aide des indigènes pour permettre à leurs chariots et à leur artillerie de s'avancer. Ils organisent des patrouilles qui parcourent les frontières de leurs districts. Ils ont même fait mieux et ont emprisonné le résident anglais de Kenhart, ainsi qu'un grand nombre d'habitants de la ville. Ce n'est pas tout encore, car des prisonniers boers ont raconté que le soulèvement était dès maintenant certain dans toute la colonie.

Les Afrikanders soulevés ont fortifié Carnarvon ; la ville est entourée de retranchements. Tout le district est inondé de colons soulevés.

Le *Times* publie une dépêche de Capetown expliquant que la nécessité de faire passer les rebelles en jugement s'impose.

« Mais comment les juger ?

» Par le jury, c'est impraticable, et les conseils de guerre n'ont point qualité pour juger.

» Resterait le moyen de nommer une « commission judiciaire », avec la sanction du Parlement ; mais le Parlement du Cap étant nommé en majorité par les amis de ces rebelles, il est peu probable que ce moyen réussisse.

En conséquence, le *Times* explique qu'il serait expédient et commode de faire juger lesdits « rebelles » par une commission nommée en Angleterre et envoyée tout exprès de Londres.

Les Boers dans le Natal

D'après une dépêche de Ladysmith, les Boers continuent à se fortifier très activement dans le Biggar's Berg. La plus forte de leurs positions sur cette chaîne est située sur la route de Newcastle. Ils y ont monté plusieurs canons.

Leur position sur la route de Dundee est moins forte.

Une dépêche de Ladysmith au *Morning Post* dit que les 14,000 Boers qui occupent de fortes positions dans les défilés de Biggar's Berg ont avec eux plus de 20 canons.

Le *Standard* publie la statistique ci-dessous qu'il dit officielle et qu'il a reçue d'un correspondant de Ladysmith. Ce sont les chiffres des pertes subies par la garnison anglaise de Ladysmith.

Au mois de novembre, il y avait à Ladysmith 572 officiers et 12,092 hommes ; au mois de mars, il n'y avait plus que 403 officiers et 9,761 soldats.

En novembre, il y avait à Ladysmith 5,308 chevaux et 4,539 mulets ; à la fin du siège, il ne restait plus que 2,100 chevaux, dont 500 seulement disponibles pouvant rendre quelques services.

Le nombre des mulets était réduit à 3,713.

Un corps d'amazones boers

S'il faut en croire un correspondant du *Daily News*, un corps militaire composé exclusivement de femmes aurait été formé à Pretoria, et comprendrait maintenant 2,000 volontaires. Ces femmes portent toutes le même costume, dont fait partie le « kilt » ou petit jupon écossais. Elles sont armées de fusils.

LA RUSSIE ET LE PORTUGAL

CONTRE L'ANGLETERRE

Berlin, 19 mars. — Un télégramme au *Kleine Journal* annonce que les mouvements des troupes russes sur les frontières afghanes ont produit une impression extraordinaire sur le gouvernement des Indes.

Une seconde dépêche, câblée de Ceylan, signale des concentrations imposantes de troupes anglaises dans la vallée du Gange et de l'Indus.

Les corps indigènes ont été dirigés, en deux groupes principaux, l'un sur Candahar, l'autre vers les Pamirs. De nouvelles troupes anglaises ont été concentrées autour de Quetta.

Les Russes, de leur côté, semblent se préparer à marcher sur Hérat.

D'autre part, on télégraphie de Lisbonne :

Le gouvernement portugais vient d'affréter le paquebot « Roi de Portugal » de la Empreza national de Navegacao, qui doit partir le 24 mars de Lisbonne, avec des renforts et du matériel de guerre pour Lourenço Marquez.

20 officiers et 712 hommes d'artillerie, cavalerie et corps auxiliaires s'embarqueront à bord du « Roi de Portugal ». Un contingent fourni par un régiment d'infanterie en garnison à Oporto prendra part également à l'expédition qui emporte six canons de montagne.

Les munitions de réserve, prêtes à être embarquées, se répartissent ainsi : artillerie [illegible] coups ; fusils Mannlicher, [illegible] cartouches. Les hommes d'infanterie n'emportent que 80 cartouches par arme, une grande quantité de munitions se trouvant dans la colonie.

Le gouvernement de Lisbonne a décidé également le départ prochain pour la colonie du nouveau croiseur protégé de 1re classe « Don Carlos Ier ».

L'*Adamastor*, croiseur protégé de 1re classe la corvette *Affonso d'Albuquerque*, la canonnière *Rio Lima*, le transport *India* et le remorqueur *Baptista d'Andrade* se trouvent déjà au Mozambique.

LA GRÈVE DES MINEURS EN AUTRICHE

Reprise partielle du travail

Vienne, 19 mars. — La grève peut être considérée comme terminée dans les bassins houillers du nord-ouest de la Bohême, à Teplitz, Dux, Aussig, Komotau, Nurschau, Falkenau, Eger, Brux.

Cette résolution de reprendre le travail a été conseillée par le comité de la grève, qui a fait distribuer à cet effet une proclamation dans laquelle il demande aux ouvriers de descendre dans les puits dès aujourd'hui lundi.

L'appel ajoute que, sans doute, les travailleurs ne sortent pas de la lutte en vainqueurs, mais ils ne sont pas pour cela des vaincus. Il leur faut rassembler de nouvelles forces pour reprendre le combat sur un nouveau terrain et dans des circonstances meilleures. Pour l'instant, la détresse grandissante et la propension toujours plus forte des ouvriers à reprendre le travail rend inutile et même impossible la continuation de la grève.

On compte que cette semaine la grève prendra fin également dans le bassin de Silésie et de Moravie ainsi qu'à Pilsen.

Dans cette dernière ville, le tribunal de conciliation s'est de nouveau réuni sur la demande des mineurs. Ceux-ci ont réclamé de leurs patrons la réintégration de tous les grévistes, l'amélioration des salaires, des avances mensuelles, et de plus grandes distributions de houille.

Les représentants des patrons ont déclaré que, par suite du chômage causé aux mines, ils ne pourraient réoccuper tous leurs anciens ouvriers.

Ils se montrent prêts à discuter les autres réclamations des mineurs, mais après la reprise du travail.

L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION

Une question au gouvernement

Paris, 19 mars. — C'est à partir du 15 avril que l'Exposition sera ouverte au public. Et voici dans quelles conditions :

Le personnel des fonctionnaires de tout ordre, employés et gardiens y pourra entrer à partir de 6 heures du matin. Le public n'y sera admis qu'à partir de 8 heures.

De 8 à 10 heures du matin, le prix d'entrée sera de deux tickets : d'un seul ticket, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, et de deux tickets à partir de 6 heures du soir.

Mais l'administration se réserve le droit d'élever ce prix dans toutes les circonstances où des spectacles d'un attrait exceptionnel seront offerts au public.

Dans ce cas le prix d'entrée pourra être de trois, quatre, cinq tickets.

Les riches seuls pourront donc avoir accès à l'Exposition et les ouvriers en seront exclus.

Il n'a encore été pris aucune décision en ce qui concerne l'heure de la fermeture des portes.

Cependant il est probable que pendant la belle saison, au moins, l'Exposition restera ouverte tous les soirs et le plus tard possible.

L'*Aurore* annonce qu'un député parisien questionnera Millerand, ministre du commerce, au sujet de la décision prise par M. Picard, commissaire général de l'Exposition, concernant les tickets d'entrée.

Voir en quatrième page notre BON-PRIME n° 9.

Faits Divers

HORS RÉGION

UNE FILLETTE MARTYRISÉE

Condamnation d'une mégère

Paris, 19 mars. — La deuxième chambre correctionnelle a jugé aujourd'hui la femme Daniel qui martyrisait sa fillette âgée de sept ans. Cette mégère, voulant à tout prix se débarrasser de son enfant, lui infligeait toutes sortes de mauvais traitements, lui mordant le ventre, lui piquant la chair avec des pointes de couteau, lui coupant le bout des doigts avec des ciseaux.

Le Tribunal condamna l'horrible mégère à 15 mois de prison.

ACCIDENT A L'EXPOSITION

Cinq ouvriers blessés

Paris, 19 mars. — Un grave accident s'est produit cet après-midi aux chantiers de l'Exposition, au pavillon de la Turquie.

Un échafaudage de six mètres de hauteur s'est subitement écroulé, entraînant dans sa chute cinq ouvriers, qui ont été grièvement blessés.

DANS LA RÉGION

Une Catastrophe Maritime

NAUFRAGE

d'un 4-Mâts Dunkerquois

30 VICTIMES

Le quatre-mâts dunkerquois *Amérique*, de la maison A.-D. Bordes et fils, est maintenant considéré comme perdu corps et biens.

Ce magnifique bâtiment avait quitté Shields le 2 août faisant voile sur Valparaiso et Iquique, où il devait prendre un chargement de nitrate de soude pour Dunkerque.

Le 4, le pilote débarquait à Portland et le navire filait grand largo; le 22 septembre, le 4-mâts *Amérique* était vu pour la dernière fois par 35 latitude Sud et 41 longitude Ouest.

L'*Amérique* avait une jauge brute de 2166 tonneaux et une jauge nette de 2,030 tonneaux. Ses dimensions étaient les suivantes: longueur 279 pieds anglais 7; largeur, 42 pieds anglais 1 ; profondeur, 24 pieds anglais 5.

Construit en 1892 aux chantiers R. Duncan et Cie de Glasgow, pour le compte de Lyle Shipping Cy de Greenock.

Le quatre mâts *Amérique* était commandé par le capitaine Plusquellec. A bord se trouvait comme lieutenant M. César Le Querhic, fils du représentant à Dunkerque de la maison A. D. Bordes.

M. Le Querhic n'était âgé que de 22 ans et un brillant avenir s'ouvrait devant lui.

Un second maître de bord, M. François Taton et André Mazurkiervicz comptaient également parmi les bons matelots dunkerquois.

Les victimes

Voici les noms des trente victimes de ce terrible naufrage :

Louis Plusquellec, capitaine ; Frédéric Briand, second ; César Le Querhic, 1er lieutenant ; Lucien Godefroy, 2e lieutenant ; Taton François et Jard Jean, 2es maîtres ; Taridec, Le Gouef, Prunier, Hamon, Lelouer, Bullet, Marec, Lacoste, Lemerer, Pireau, Poirier, Gohic, Le Corvec, Hartmann, Jeandron, Brugiot, Gallen, Blomas, Le Bouar, Clément, Mazurkiervicz, Ronbar, Rolland et Richard.

UN MINEUR TUÉ

à Sains-en-Gohelle

Samedi, vers 7 heures du matin, M. Flajeolet, surveillant à la fosse n° 10 de la compagnie des mines de Béthune qui est actuellement en fonçage à Sains-en-Gohelle se trouvait dans le puits, à 35 mètres de profondeur. Un chauffeur, Amédée Plouvier s'étant avancé vers la soupape pour recevoir ses instructions posa le pied sur un madrier. La pièce de bois trop courte bascula et tomba au fond du puits. M. Flajeolet a été atteint à la tête et tué sur le coup. Il était originaire de St-Floris et âgé de 35 ans.

LES CRIMES DE LESTREM ET DE CARVIN

Les dossiers à Douai

L'instruction est terminée en ce qui concerne les deux crimes de Lestrem et de Carvin. M. Mantel, juge d'instruction, a rendu samedi une ordonnance définitive pour chacun d'eux.

Les dossiers des deux affaires vont être envoyés à M. le procureur général à Douai pour de là être transmis à la Chambre des mises en accusation.

Selon toute probabilité, les deux inculpés, Charles Herbaut et Louis Picavet comparaîtront devant la Cour d'assises à St-Omer. Ils seront défendus par Me Vandenbroucque, du barreau de Béthune, qui les a assistés pendant l'instruction.

De plus, Picavet, l'assassin de Lestrem, sera traduit devant le tribunal correctionnel de Béthune pour filouterie d'auberge

LE DÉRAILLEMENT

sur la ligne Douai-Cambrai

Le déraillement a bien eu pour cause l'écartement des rails. La ligne, à l'endroit de l'accident, décrit une assez forte courbe.

Si l'accident s'était produit un peu plus loin, le train serait tombé dans le canal.

La Compagnie du Nord a commandé une inspection minutieuse de la ligne.

Les travaux de déblaiement ont continué pendant toute la journée de dimanche : on a pu relever la machine et la ramener sur la ligne; elle a été conduite lundi matin à Cambrai. Du wagon à bagages il ne reste rien que des débris. La voie qui avait été endommagée est remise en état.

Les blessés

Plusieurs des voyageurs qui, au moment de la panique produite par le déraillement, s'étaient sauvés, se sont fait connaître dimanche et ont fait constater qu'ils avaient reçu des contusions légères.

Cliquet, le malheureux chauffeur, a subi l'amputation de la jambe gauche dimanche matin et a supporté vaillamment cette opération, qui a été faite par MM. Timal et Rousseaux, médecins de la Compagnie.

Quant au mécanicien Pagniez, son état s'est amélioré et bien qu'il ait des fractures aux jambes, il ne devra subir aucune opération.

L'état des autres blessés est aussi bon qu'on pouvait l'espérer.

Le chauffeur et le mécanicien

Samedi, au moment de l'accident, ni le chauffeur ni le mécanicien n'ont songé un instant à déserter leur poste.

Ils sont restés sur la machine, employant sans rien perdre de leur sang-froid les quelques secondes qui les séparaient de la catastrophe. Le mécanicien serrait au frein graduellement ; s'il avait serré brusquement les wagons se fussent broyés les uns contre les autres.

Il fallait donc conserver sa présence d'esprit. Ces modestes travailleurs la conservèrent.

Enfin, le déraillement s'étant produit la machine alla s'échouer dans un champ.

Le mécanicien tomba tête en avant et par suite de la commotion cérébrale il perdit connaissance

On se porta de suite vers la machine et sait-on le spectacle qui attendait les premières personnes arrivées.

Au côté de Pagniez, inanimé, se tenait Cliquet, la jambe gauche brisée, mais ne s'occupant pas de lui-même pour ne songer qu'au mécanicien dont il tamponnait le sang qui s'écoulait par les blessures reçues à la tête.

Plusieurs témoins pourraient affirmer le fait, vraiment trop beau pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge.

Notre confrère l'*Indépendant*, de Cambrai, publie le renseignement suivant qui, dit-il, lui a été garanti exact :

M. l'Inspecteur principal du service de la voie se trouvait, samedi dans le train qui a déraillé.

Il avait pris place à côté du conducteur dans le fourgon, qui, disloqué, éventré, a été lancé des deux côtés de la voie.

A Sancourt le vent demeurant trop vif, il alla s'asseoir dans un compartiment de première.

Voilà qui s'appelle avoir de la chance.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A L'USINE CASSE ET Cie

A FIVES

Hier matin, à 9 heures, a eu lieu à l'Orphéon une réunion générale des grévistes à laquelle assistaient MM. Gossart et Battet-Rogez.

Les ouvriers maintiennent toujours leurs revendications. Cependant ils veulent bien consentir à ce que la contredame dont ils réclamaient le renvoi reste dans l'usine, mais à la condition qu'elle travaille comme simple ouvrière.

Après la réunion, MM. Gossart et Battet-Rogez se sont rendus près du gérant pour engager des pourparlers. Ceux-ci n'ont pas abouti.

Une nouvelle réunion aura lieu ce matin à 9 heures à l'Orphéon.

Les coulisses de la grève

Comme nous l'avons indiqué dans un de nos précédents numéros, c'est avec stupéfaction que nous avons appris la grève de chez Casse, à Fives, et il n'y a qu'à l'heure actuelle que nous pouvons voir clair et en tirer quelques conclusions.

Les ouvriers s'étaient réunis le mardi soir ; rien jusqu'à ce moment ne laissait prévoir une grève, étant donné que les revendications n'avaient aucune importance et nous avons presque la certitude qu'avec une simple lettre les ouvriers auraient pu obtenir satisfaction.

Comment se fait-il qu'au lendemain de la réunion, l'atelier fut arrêté en quelques minutes ?

Nous avons déjà dit que les patrons étaient la véritable cause de cet arrêt, qu'ils en étaient les provocateurs, mais, actuellement, des faits viennent corroborer nos déclarations de ce jour.

Le lendemain de l'incendie de chez Casse, les ouvriers furent renvoyés. Seuls les contremaîtres restèrent, et ceux-ci quittèrent le travail à midi, sous prétexte qu'on leur imposait un travail d'homme de peine.

Les contremaîtres ont-ils agi par ordre, où d'un autre côté les patrons ont-ils eu vent des réclamations des ouvriers et ont-ils eux-mêmes provoqué la grève, nous nous en tenons aux hypothèses sur ces points; mais il faut constater un fait, c'est que l'attitude des Rogez, Battet-Rogez et autres dans cette grève démontre très bien que cette grève spontanée ne peut être l'œuvre que de provocations de la part des réactionnaires qui cherchent à en tirer profit.

Nous lisons dans la *Dépêche* de ce matin, l'entrefilet suivant :

Quelle conclusion en tirer ? Depuis que M. Rogez siège à la Chambre a-t-il à un moment donné son concours aux ouvriers ? Jamais ! Son dévouement est trop de circonstance pour que nous puissions le prendre au sérieux, et les ouvriers de la Maison Casse, ont suivi un mouvement réfléchi par eux, mais qui a été créé dans des coulisses.

Un conseil pourrait être bon, dans cette circonstance : les ouvriers pourraient en tirer profit : la loi sur l'arbitrage permet aux ouvriers de discuter avec les patrons les questions en litige ; une conciliation pourrait se faire, ce qui terminerait une comédie qui pour nous a déjà trop duré.

A. INGHELS.

INONDATIONS

aux mines d'Annezin-lez-Béthune

La situation est toujours critique. L'émotion causée par cette catastrophe est grande dans le pays.

On craint que l'eau ne monte jusqu'au jour.

En tout cas, il n'y a pas grand'chose à tenter en ce moment pour enrayer l'inondation.

Nous avons dit que, au moment où le coup d'eau s'est produit, il n'y avait dans le puits n° 1 que sept ou huit ouvriers et le porion Eloi Caresmel ; il y avait, en réalité, quinze ouvriers et leur sauvetage ne s'est pas effectué sans danger.

Ces quinze ouvriers étaient disséminés sur un parcours de 500 mètres. Lorsque le porion Caresmel eut donné l'alarme, les ouvriers croyant que l'eau venait du puits n° 2 tentèrent d'abord de gagner l'accrochage à un kilomètre de distance, mais l'eau arrivait avec une telle rapidité que, au cours du trajet, ils durent rebrousser chemin ; ils auraient été surpris par l'eau avant d'y parvenir.

Sur le conseil de l'un des ouvriers, tous se dirigèrent alors vers la vieille bowette du Midi, galerie montante qui met en communication le troisième accrochage avec le deuxième.

Ils y arrivèrent ayant de l'eau jusqu'aux genoux.

En route, ils furent d'abord arrêtés par deux éboulements dont ils triomphèrent. Puis ils se trouvèrent soudain devant une chute de matériaux plus ancienne et sérieuse

Les ouvriers avaient abandonné leurs outils. Mais, stimulés par l'instinct de la conservation, ils se frayèrent un passage avec leurs mains. Ce fut un travail pénible et long ; les ouvriers n'avaient pas d'air et pour s'éclairer n'avaient que quelques quinquets fumeux. Finalement, ils réussirent à établir un couloir par lequel ils se glissèrent.

A l'étage supérieur, ils durent encore allonger leur chemin pour éviter un trou profond rempli d'eau. Ces quinze hommes, après avoir lutté pendant deux heures, furent enfin remontés à neuf heures et demie du soir.

COOPÉRATIVES OUVRIÈRES

et Coopératives Bourgeoises

A l'approche des élections municipales, les journaux bourgeois ne vont pas manquer, encore une fois, de jeter le discrédit sur les coopératives ouvrières, afin de chercher à démontrer aux petits commerçants que, seuls, les socialistes sont leurs ennemis et que nul autre qu'eux n'est capable de tuer le petit commerce par la concurrence acharnée que leur font les sociétés coopératives purement ouvrières sur le terrain des affaires commerciales.

Certes, ils auraient peut-être raison, si longtemps bien avant eux, le parti socialiste n'avait pas prédit aux petits commerçants la catastrophe qu'ils redoutent aujourd'hui et dont on cherche à faire retomber toute la responsabilité sur un parti qui tente d'arriver pacifiquement à l'avènement du pouvoir, pour transformer au bénéfice de la société tout entière, le régime capitaliste, seul responsable des maux engendrés et dans l'industrie, et dans le commerce, et dans le prolétariat tout entier.

Car il n'y a pas seulement les coopératives ouvrières qui acculent les petits commerçants aux dangers, il y a aussi et surtout les économats patronaux, les grands magasins et grandes maisons de vente à crédit qui, bien avant l'installation des coopératives, ont, sans protestation, jeté hors de leurs boutiques bon nombre de commerçants.

En un mot, partout la concentration capitaliste a opéré ses ravages, et ce n'est que pour se dégager du mal engendré par elle-même, qu'aujourd'hui elle essaie d'entretenir une haine des petits commerçants contre les coopératives ouvrières, afin de chercher à enrayer, sinon à détruire, l'idée socialiste, qui remue le monde entier

Nous ne le nions pas et nous le reconnaissons bien franchement ; la coopération est un obstacle de plus pour le petit commerçant, c'est entendu.

Mais nous ajoutons aussitôt que ceci est un dérivé de l'inéluctable loi de tous les progrès de faire des victimes. Et la coopération est un progrès. Le chemin de fer a tué le roulage et la diligence; le machinisme a tué la main d'œuvre; la concurrence tue le négoce ; l'électricité tuera le gaz comme celui-ci tua le quinquet. Les grands magasins tueront fatalement les petits.

Aux intéressés à se défendre s'ils en ont les moyens, c'est d'eux-mêmes et par eux-mêmes qu'ils doivent le faire, et non en confiant la défense de leurs intérêts à ceux qui chaque jour les exploitent par la concurrence déloyale opérée dans le grand commerce.

L'unique but des ouvriers, en créant des coopératives, n'est pas du tout dans l'intention de concurrencer l'une ou l'autre branche dans le commerce mais tout simplement de chercher dans la coopération, non pas seulement une légère restitution sur la consommation, mais aussi et surtout parce qu'ils voient dans cette organisation un rapprochement, une communion d'idées qui évoluent et qui les dirigent vers un avenir meilleur, qui fera de la société une mondiale coopérative intégrale.

Les administrateurs, pour la plupart, n'ont jamais été commerçants et sont fréquemment renouvelés. Le plus souvent l'apport de chaque sociétaire est prélevé, non en espèces, mais par retenues successives sur sa part des trop perçus.

Nul rapport d'affaires avec les personnes étrangères, le casuel, le client de passage ; défense expresse, sous peine de radiation et tous droits et actions demeurant réservés, d'acquérir clandestinement de la marchandise pour la revendre à un voisin non sociétaire.

Les initiés seuls, je le répète, y ont accès, car il faut montrer patte blanche en entrant c'est-à-dire sa carte ou son livret.

Point d'étalage, point de rabais, point de luxe, point de crédit, point de faveur, même pour les administrateurs.

Les marchandises sont plutôt réparties que vendues, et cette répartition a lieu au prix de revient sans bénéfice aucun pour les administrateurs. Dans nos coopératives ouvrières les mots *Vente, Bénéfice, Perte* sont bannis de la terminologie.

Enfin, nos sociétés coopératives, au lieu de se faire la guerre par la concurrence et le « débinage » selon la règle du commerce, s'éclairent, se protègent, se consultent, s'entr'aident, telle la fédération des Coopératives de la Région du Nord.

On objectera, que puisque nos sociétés coopératives distribuent périodiquement un tantième à leurs membres sous forme de restitution, elles réalisent des bénéfices.

Il n'en est rien. Voici un groupe de coopérateurs qui achètent pour 100,000 fr de marchandises en gros en vue de se les répartir au prix de revient pour les consommer eux-mêmes.

Mais quel sera ce prix de revient ?

On sait que nulle part, il ne peut être exactement connu avant la fin d'exercice, par ce que, outre le prix d'achat et les accessoires (douane, ports, octroi, etc.) qui entrent dans sa composition, il faut compter avec les éléments inconnus, tels que frais généraux, risques divers, etc., en un mot toutes choses qu'on ne peut récupérer à coup sûr que par une majoration provisoire.

C'est en raison de cette ignorance forcée et momentanée du prix de revient que l'on augmente par à peu près le prix de répartition pendant le cours de l'exercice seulement.

Cet excédent est effectivement restitué aux sociétaires sans que quiconque touche un centime de plus que la part proportionnelle à laquelle il a droit d'après le chiffre de sa dépense.

D'où *restitution* et non *bénéfice*.

Voilà comment nous entendons et voulons pratiquer la coopération.

Oh ! je sais bien qu'en dehors de ces sortes de coopératives il y en a d'autres où est quelque peu connue l'idée coopérative.

Ces sociétés sont la chose d'un groupe d'actionnaires qui prélèvent les premiers bénéfices et elles ne servent pas seulement ces derniers, mais tout le public qui se présente et auquel elles abandonnent parfois un léger pourcentage sur les tickets d'achats que chacun est en état de représenter au moment voulu.

Ces sociétés par leur caractère purement commercial, et de la façon dont elles sont administrées ne peuvent être en rien assimilées aux coopératives ouvrières, et sont bien plus dangereuses pour le petit commerçant en raison des rabais qu'elles font et contre lequel le petit commerçant ne peut résister.

Mais nos adversaires politiques s'efforceront par tous les moyens de détourner les yeux des petits commerçants vers ces sortes de comptoirs à s'enrichir.

Quant à nous, nous nous efforcerons, par tous les moyens, de combattre le régime capitaliste sous n'importe quelle forme, et par tous les moyens mis en notre pouvoir. Que les petits commerçants y prennent garde et qu'ils ne se laissent pas prendre au piège qui leur est tendu par la bourgeoisie,

H. SAMSON.

Dernière Heure

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

L'INVASION DU TRANSVAAL

80,000 Anglais en ligne

Londres, 19 mars. — Un communiqué du War Office dit que les opérations sont momentanément interrompues dans l'État Libre d'Orange.

Le prochain mouvement qui s'effectuera sera celui du général Buller qui essaiera de forcer les passes de Drakensberg. Il s'efforcera de pénétrer dans l'Orange, afin d'opérer sa jonction avec le général Roberts. Ce dernier aurait dès lors une armée de 80,000 hommes sous ses ordres pour tenter la marche sur le Transvaal.

Le War Office continue à garder un mutisme inquiétant au sujet des trois colonnes dirigées par lord Kitchener contre les Afrikanders révoltés de Prieska, Carnavon et De Aar.

Les Boers en retraite

On mande de Capetown que la colonne envoyée par lord Roberts au secours de Mafeking a eu une rencontre à Quatorze Rivières où les Boers étaient au nombre de 500 et avaient deux canons. Les Boers furent pris par les troupes anglaises et ont été obligés de battre en retraite. Il y a eu deux blessés du côté des Anglais.

D'autre part on télégraphie que le général Methuen après avoir parcouru 80 milles à cheval est retourné aussitôt à Kimberley pour chercher des renforts.

On mande d'Aleval-North, au sud de l'État d'Orange, que le commandant boer Olivier a battu en retraite dans la direction de Kronstad, après avoir réquisitionné tous les vivres et provisions dans un rayon de plusieurs milles, pour ne rien laisser à l'armée anglaise qui s'avance.

Une dépêche annonce que 2000 Boers sont cernés à l'est de Springfontein.

LES PERTES DES BOERS

Le chef du service des renseignements des Boers annonce qu'avant le déblocquement de Kimberley et de Ladysmith, les pertes fédérales se répartissaient ainsi : morts, 677 ; blessés, 2,129 ; tués par accident, 24 ; blessés par accident, 171 ; morts de maladie, 99 ; malades guéris ou en traitement, 1,251. Total 4,351.

On remarquera que cette statistique ne donne pas le chiffre des prisonniers faits par l'armée anglaise.

17,000 Anglais dans les hôpitaux

Le docteur Ryerton télégraphie de Kimberley que 1,000 malades et blessés sont en traitement à l'hôpital.

Il évalue à 17,000 le nombre des officiers, sous-officiers et soldats anglais qui ont dû entrer dans les divers hôpitaux depuis le commencement des hostilités